



Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2025

Publication de l'avis de convocation et du texte des résolutions définitif

Paris, France – le 24 novembre 2025, 18h. Claranova informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) se tiendra **le mercredi 10 décembre 2025 à 15 heures, au Business Center Tour Egée, 9-11 allée de l'Arche, 92400 Courbevoie.**

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions définitif présenté à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ce jour, et est disponible sur le [site internet de la Société](#). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans l'avis de convocation.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que le texte des résolutions publié dans l'avis préalable de réunion paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°133 du 5 novembre 2025 est modifié afin de refléter les ajustements décidés par le Conseil d'administration sur le texte de la vingt-troisième résolution, les autres résolutions demeurant inchangées.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site Internet de la société www.claranova.com, rubrique Investisseurs\Assemblées Générales, dans les conditions légales et réglementaires.

Les actionnaires sont invités à s'exprimer en assistant à l'Assemblée Générale, en se faisant représenter par procuration, ou en votant par correspondance, ou par Internet :

- en renvoyant le formulaire de vote afin qu'il parvienne à la Société au plus tard le samedi 6 décembre 2025 à zéro heure, heure de Paris ;
- en votant par Internet, avant l'Assemblée Générale. Le vote par Internet est ouvert à compter de ce jour, le lundi 24 novembre 2025, et ce jusqu'au mardi 9 décembre 2025, 15h00, heure de Paris. Les modalités de vote par Internet sont détaillées dans l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et l'enregistrement restera disponible sur le site Internet de la Société.

Agenda financier :

10 décembre 2025 : Assemblée Générale Mixte des actionnaires

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).
Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

À propos de Claranova :

Claranova est un acteur incontournable dans l'édition de logiciels sur les segments des Utilitaires, du PDF et de la Photo. Résolument tourné vers l'international, le Groupe réalise près de 120 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 94 % à l'étranger. Claranova développe des solutions technologiques disponibles sur internet, mobile et tablette, à destination d'une large clientèle de particuliers et de professionnels.

A travers ses produits et ses solutions commercialisés dans plus de 160 pays, le Groupe vise à « Transformer l'innovation technologique en solutions et produits simples centrés sur l'utilisateur ». Entièrement intégré, Claranova contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur, du développement des produits, en passant par l'acquisition client, la gestion de la relation client (CRM) et jusqu'au paiement final via sa plateforme propriétaire.

Capitalisant sur son savoir-faire en marketing digital, l'IA et l'analyse des données de millions de clients actifs dans le monde, le Groupe optimise la fidélisation client et la rentabilité de ses activités. Positionné sur des marchés à fort potentiel, le Groupe entend poursuivre sa croissance en privilégiant la rentabilité et l'excellence opérationnelle.

Claranova est éligible au PEA-PME

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :

<https://www.claranova.com> ou https://twitter.com/claranova_group

Avertissement important :

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques qui pourraient être inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérents indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.